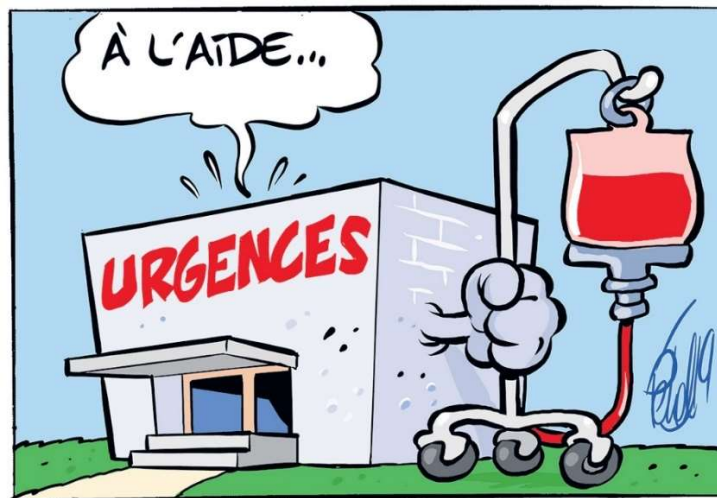


DATU DU CHU DE CAEN : LA DIRECTION DÉBOUTÉE !!!



EXPLICATIONS :

- 1) Les membres du CHSCT **CGT** et **UNSA** ont déposé deux DGI (Dangers Graves et Imminents) depuis le début d'année 2021. Suite à cela, une demande d'expertise par un cabinet extérieur a été votée à l'unanimité lors du CHSCT du 09 mars.
- 2) Par acte d'huissier du 22 mars 2021, le CENTRE HOSPITALIER DE CAEN a fait assigner devant le Président du Tribunal de Grande Instance (TGI) le CHSCT. L'audience a eu lieu le 29 avril 2021.
- 3) Par jugement en date du 27 mai 2021, la Présidente du TGI a débouté le CHU en prescrivant le recours à une expertise au titre du risque grave. Le CHU est donc condamné à exécuter la décision rendue par le TGI.